

* Se repérer dans le temps. Situer des évènements les uns par rapport aux autres. L'évolution des sociétés à travers des modes de vie.

En mai 1789, les états généraux sont mis en place par le roi, **Louis XVI**, en place depuis 1774. Les députés représentent la noblesse, le clergé et le tiers état. Le 17 juin, les délégués du tiers état se retirent et se constituent en Assemblée Nationale. C'est le début de la Monarchie constitutionnelle. Mais Louis XVI concentre des troupes autour de Paris. Le peuple parisien se révolte, prend et détruit la Bastille. C'est le début de la Révolution. La première République voit le jour en 1792 grâce à la Convention Nationale à laquelle participe **Robespierre**.

Le premier empire est fondé par Bonaparte qui se fait sacrer empereur **Napoléon Ier** en 1804. Il sera remplacé en 1815 par **Louis XVIII**. Le second Empire débute en 1852 et se termine en 1870. L'empereur est alors **Napoléon III**.

En t'appuyant sur le texte ci-dessus et le film « Episode 5 - La République et l'Empire », remplis les cases avec les mots suivants :

Premier Empire	Napoléon Ier	1815
Monarchie	Louis XVIII	1792
Monarchie	Napoléon III	1804
Second Empire	Louis XVI	1774
Première République	Robespierre	1852



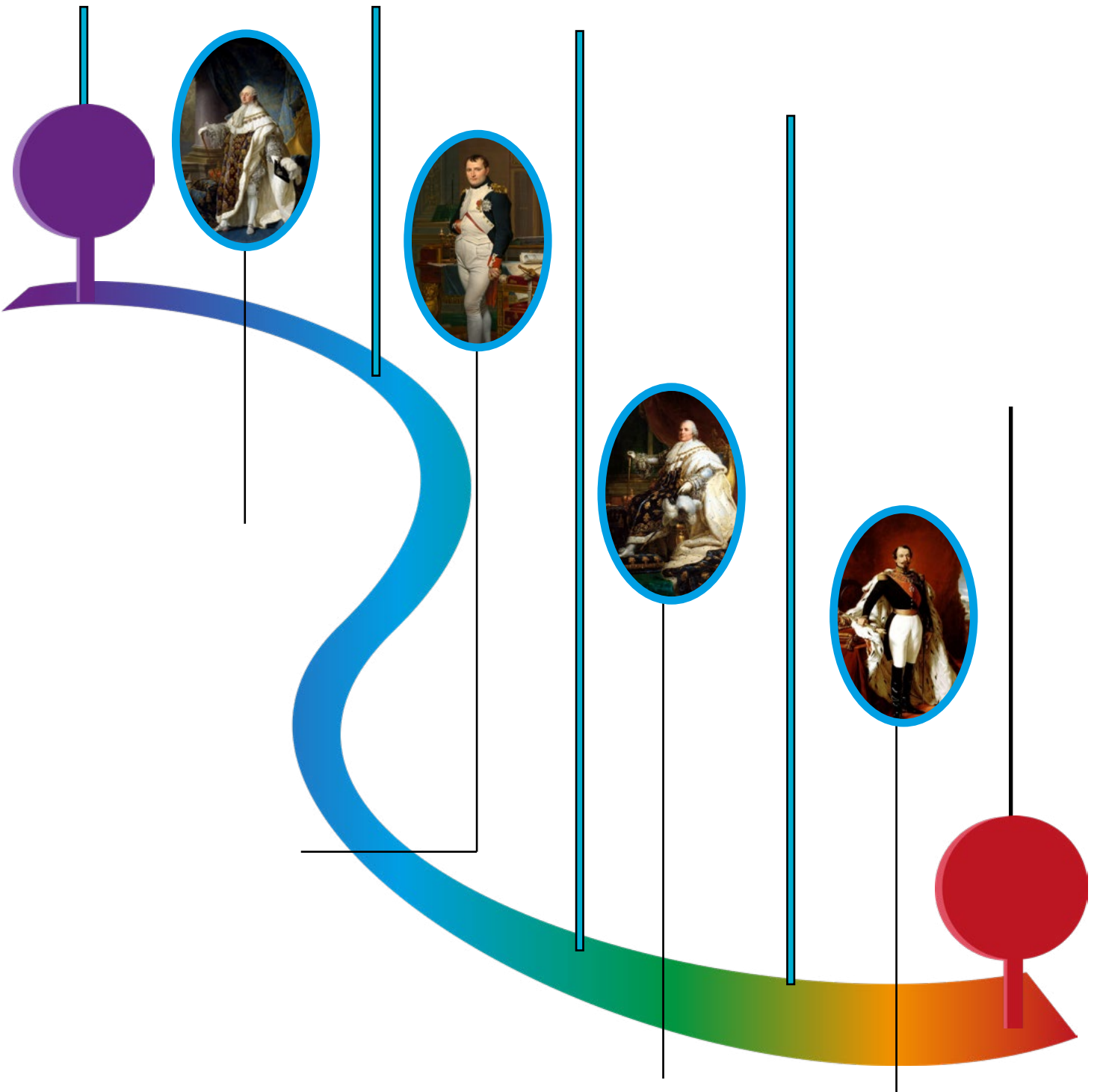
Date

Nom du
personnageRégime
politique

Complète avec les mots suivants :

Napoléon III Louis XVI Napoléon Ier Louis XVIII

1789 1799 1815 1848 1900



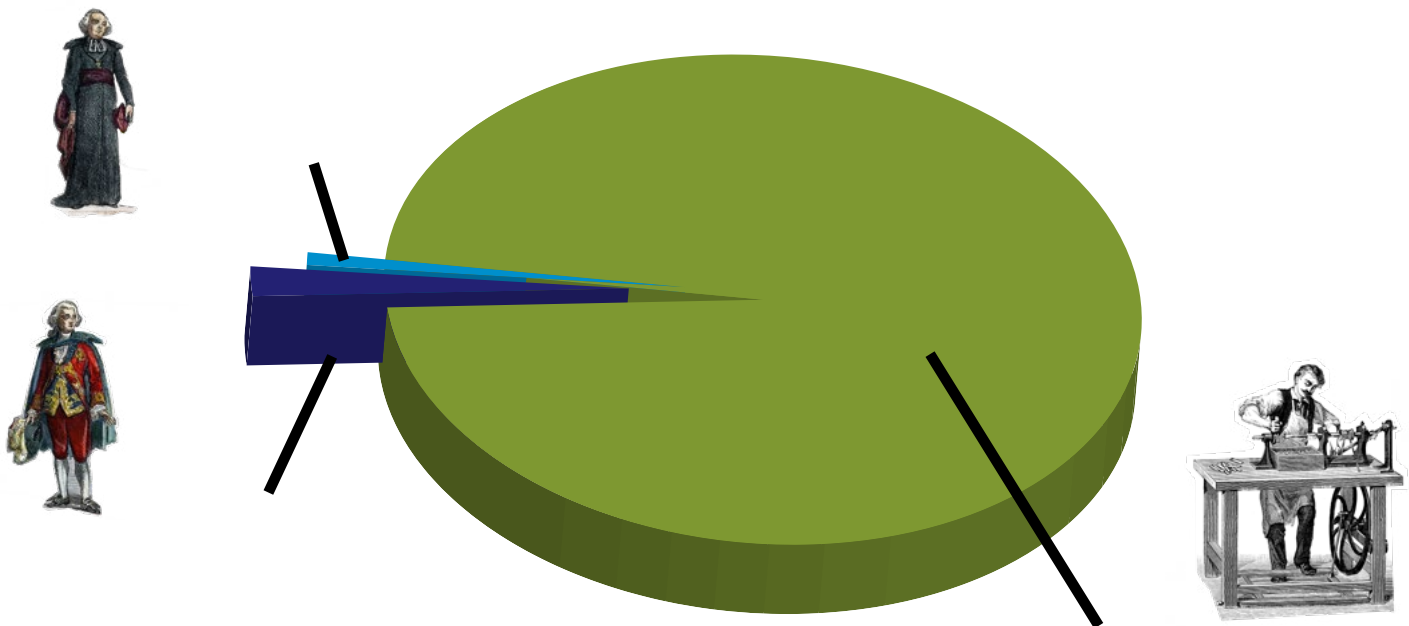
En 1789, la France compte 26 millions d'habitants. La plus grande partie est constituée du tiers état. Ce sont des paysans, des ouvriers, des artisans, des banquiers et les bourgeois. Le clergé, composé des cardinaux et des abbés, ne représente que 200 000 habitants. Les nobles, qui détiennent pratiquement toutes les richesses, ne sont que 400 000.

Complète le graphique avec les noms suivants :

le tiers état, la noblesse, le clergé, 26 millions.

En 1789, répartition de la population de la France qui compte

d'habitants.



LES SANS CULOTTES

Les sans-culottes se distinguaient des autres membres de la population grâce à leur pantalon rayé verticalement et leur bonnet phrygien. On les appelait les sans-culottes car ils ne portaient pas les culottes, symboles vestimentaires des nobles qu'ils détestaient.

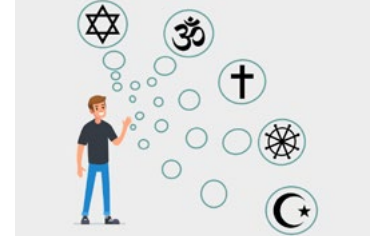
Complète avec les noms suivants :

Le pantalon rayé, le bonnet phrygien, la culotte



Complète avec les noms suivants :

liberté de religion, liberté d'opinion et d'expression, liberté d'association, liberté de vote.



Complète avec les termes suivants :

devant la santé, devant l'éducation, devant la culture, devant le travail, devant la justice.



Egalité



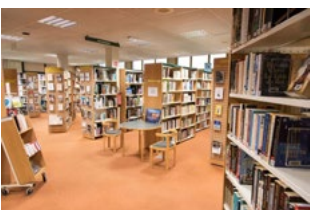
Egalité



Egalité



Egalité



Egalité

La Cicadelle
71 avenue Gambetta
91190 LIVRY-GARGAN
06 07 96 79 02
www.lacicadelle.com

Complète avec les termes suivants : instruction à partir de 3 ans, respecter la loi, ne pas nuire à son pays, payer ses impôts, fraternité, participer à la journée d'appel, devoir de mémoire, être juré d'une cour.

Les devoirs obligatoires



Les devoirs non obligatoires



Les symboles de la République française représentent nos valeurs. Nous devons les respecter car ils sont à la base de notre savoir vivre ensemble.

Le drapeau bleu blanc rouge a été imaginé pendant la Révolution Française. Le blanc est la couleur du roi, le bleu et le rouge celles de la ville de Paris. Ce drapeau est le symbole de l'alliance du roi et du peuple.

La devise «Liberté, Egalité, Fraternité» représente les valeurs qui nous unissent en tant que Français. Nous naissons libres et égaux. Nous pensons qu'il est nécessaire de faire preuve de fraternité, c'est à dire aider les autres.

«La Marseillaise» est l'hymne national de la France. Elle fut créée par Rouget de Lisle en l'honneur des combattants qui luttèrent contre les ennemis de la France.

Marianne représente la liberté et la République. Le bonnet phrygien était porté par les esclaves durant l'Antiquité lorsqu'ils étaient libérés. Ce bonnet a donc une valeur de liberté.

Complète les cases avec les mots suivants :

le drapeau français, la Marseillaise, la devise, Marianne.

